



L'Alliance des prairies d'Amérique du Nord

Un cadre pour le changement

Citer comme suit :

CCE, 2013. *L'Alliance des prairies d'Amérique du Nord : Un cadre pour le changement*. Montréal, Canada, Commission de coopération environnementale, 25 p.

Remerciements

L'Alliance des prairies d'Amérique du Nord : Un cadre pour le changement se fonde sur les conclusions tirées à l'issue de trois rencontres sur les prairies organisées par la CCE en 2012-2013 et réunissant des spécialistes et partenaires venus des trois pays (voir pages 24 et 25 pour la liste complète des participants).

Gerardo Bezanilla, Sue Michalsky et Duane Pool ont peaufiné le document, lequel a été soumis au Groupe de travail sur les prairies d'Amérique du Nord pour un examen technique.

La présente publication a été élaborée par Itzia Sandoval (adjoindé de programme), avec le soutien de Karen Richardson (gestionnaire de programme), Sarah Heiberg (coordonnatrice du projet), Jeff Stoub (gestionnaire des communications et publications), et Johanne David, Jacqueline Fortson et Douglas Kirk (réviseurs).

Conception graphique par Ana Bercovich et Gray Fraser (première et quatrième de couverture).

ISBN : 978-2-89700-038-7 (version imprimée)

ISBN : 978-2-89700-039-4 (version électronique)

Available in English:

ISBN : 978-2-89700-034-9 (*print version*)

ISBN : 978-2-89700-035-6 (*electronic version*)

Disponible en español:

ISBN : 978-2-89700-036-3 (*versión impresa*)

ISBN : 978-2-89700-037-0 (*versión electrónica*)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

Renseignements supplémentaires :



Commission de coopération environnementale

393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9
t 514.350.4300 f 514.350.4314
info@cec.org / www.cec.org



Renseignements sur la publication

Type de publication : *rapport de projet*

Date de parution : *août 2013*

Langue d'origine : *anglais*

Procédures d'examen et d'assurance de la qualité :

Examen final par les Parties : juillet-août 2013

QA12.02



En tant qu'éleveur, je suis conscient de l'importance de l'amélioration et du maintien des écosystèmes... Savoir qu'une alliance pour la protection des prairies d'Amérique du Nord y travaille déjà représente un autre effort louable de notre collaboration.

Mateo Giner Mendoza
Gérant de la ferme d'élevage Epigmenia
Mexique

Il est probable que nous n'utilisons pas notre pouvoir d'achat pour appuyer les causes en faveur de la nature.

Justin Pepper
Directeur
Conservation des oiseaux des prairies
Société Audubon
États-Unis

La sensibilisation du public est à mon avis la pièce maîtresse, car elle oriente le choix du consommateur et les politiques dans la bonne direction.

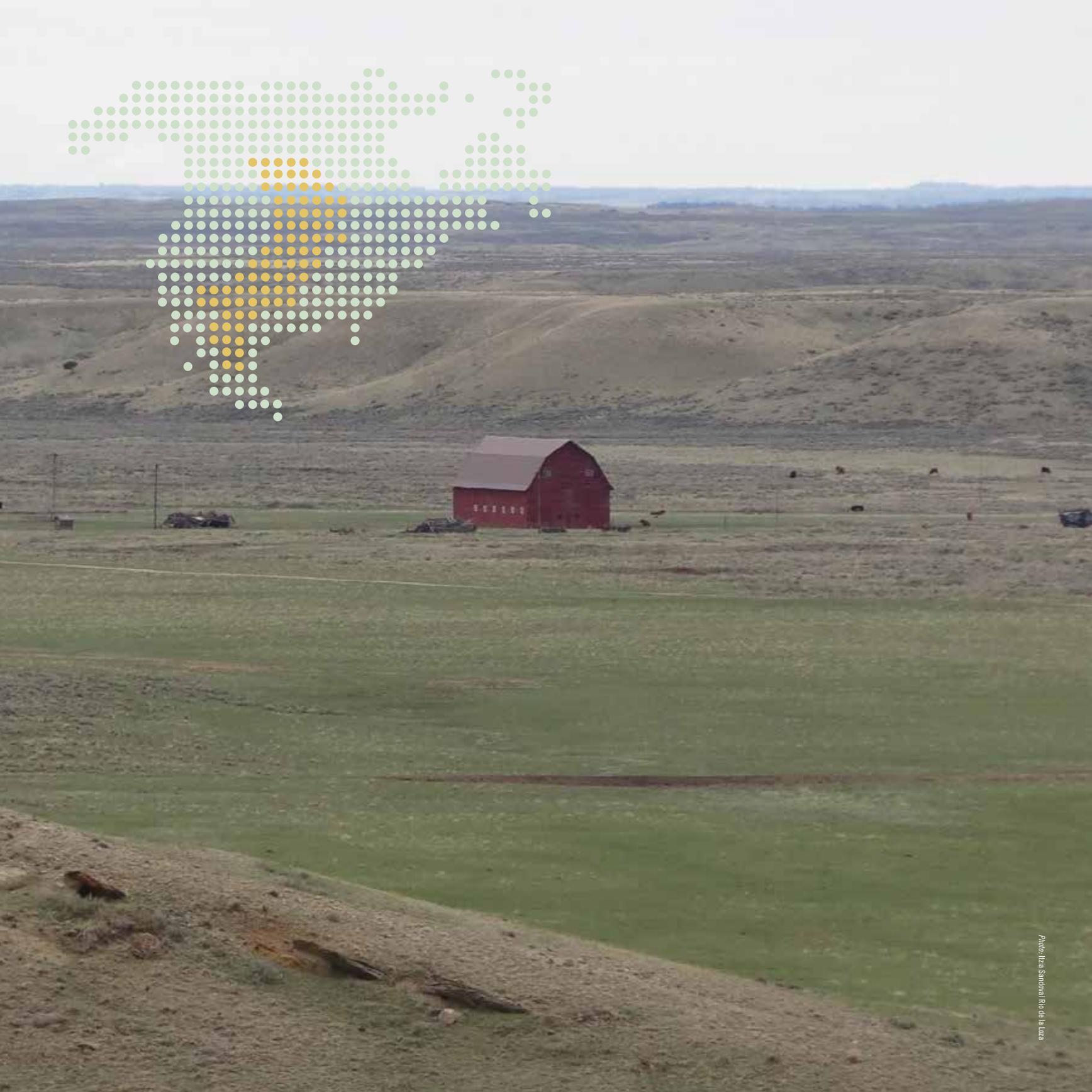
Sue Michalsky
Directeur de Ranchers Stewardship Alliance
Canada

Préface

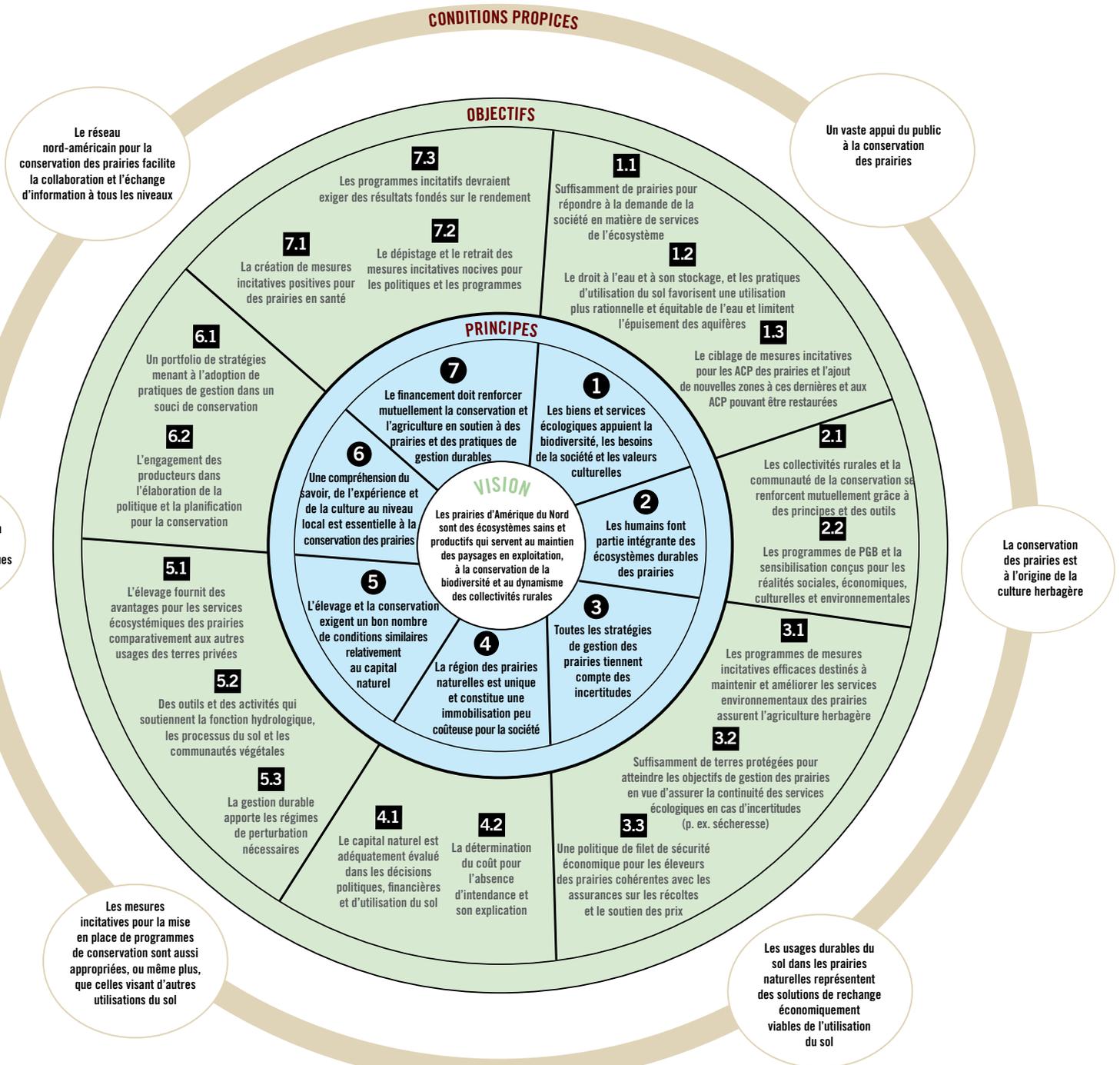
Les prairies du centre de l'Amérique du Nord représentent l'épine dorsale du continent, qui soutient la production animale, l'élevage durable et la diversité des espèces végétales et animales. Depuis 2011, la Commission de coopération environnementale appuie un projet nommé *Les prairies d'Amérique du Nord : activités de gestion et partenariats destinés à améliorer la résilience des écosystèmes et des collectivités*. Le but du projet consistait à traiter de plusieurs problèmes liés à la perte de prairies grâce à la disponibilité d'informations scientifiques exhaustives; aux données d'études pilotes déjà menées auprès de gestionnaires de terres et d'éleveurs; à un large éventail de pratiques de gestion bénéfiques visant à accroître les actions durables destinées à freiner et cesser la croissance disproportionnée des taux de conversion des prairies et à l'établissement d'un partenariat continental pour faire avancer la conservation des prairies et l'utilisation durable de ses ressources grâce à l'action concertée.

Parmi les extrants du projet, la création d'un outil Web permet d'héberger et de diffuser près d'une centaine de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) utilisées par les éleveurs, les organismes de conservation, le gouvernement et les organismes universitaires au Canada, aux États-Unis et au Mexique. De plus, les données sur la densité et la situation des oiseaux des prairies dans le nord du Mexique, un important indicateur de l'état de santé de la biodiversité des prairies en général, ont été recueillies et synthétisées

pour la réalisation d'analyses des tendances en matière d'abondance et de distribution des oiseaux. Plusieurs projets pilotes ont été menés avec des groupes d'éleveurs, y compris une analyse de la chaîne de distribution de l'industrie bovine, un programme d'accès de biologistes à la faune et la flore des terres privées et de recherche sur des mesures incitatives en gestion durable des terres de pâturages basées sur le marché. Du matériel de sensibilisation comprenant une vidéo de promotion des PGB a également été produit. Dernièrement, le projet a créé l'Alliance des prairies d'Amérique du Nord : une alliance d'agences gouvernementales, de groupes d'éleveurs, d'organisations non gouvernementales et autres groupes d'intérêt. Au cours du projet, la tenue de trois réunions avec des partenaires et des experts a mené à la création de l'Alliance et à l'adoption d'une approche collective multidimensionnelle pour le soutien des prairies d'Amérique du Nord présentée à cette occasion. L'approche est synthétisée dans le diagramme qui illustre comment les composantes du cadre de travail s'assemblent pour concrétiser la vision et atteindre la situation souhaitée pour les prairies d'Amérique du Nord. Ce document-cadre constitue une base solide qui amènera les changements profonds requis pour une approche de planification et de gestion intégrée à l'échelle continentale assurant la viabilité de cet écosystème terrestre unique que nous partageons.



Résumé du cadre de travail



Vision de l'Alliance des prairies d'Amérique du Nord

Les prairies d'Amérique du Nord sont des écosystèmes sains et productifs qui servent au maintien des paysages en exploitation, à la conservation de la biodiversité et au dynamisme des collectivités rurales.

La déclaration de la vision de l'Alliance des prairies d'Amérique du Nord reflète l'objectif général ou la situation souhaitée pour la conservation d'une étendue de prairies suffisante pour soutenir des collectivités humaines viables et des activités économiques et culturelles, ainsi que la production de biens et services écologiques¹ tels que la biodiversité, le renouvellement de l'eau souterraine et la séquestration du carbone.

Il existe de nombreuses questions et diverses possibilités pouvant contribuer à une stratégie nord-américaine pour la concrétisation de cette vision.

La vision fait état de l'existence de nombreuses différences nationales et régionales qui influenceront les stratégies d'appui à la vision. Les stratégies et les actions seront appliquées à l'échelle trinationale, nationale, transfrontalière et régionale.

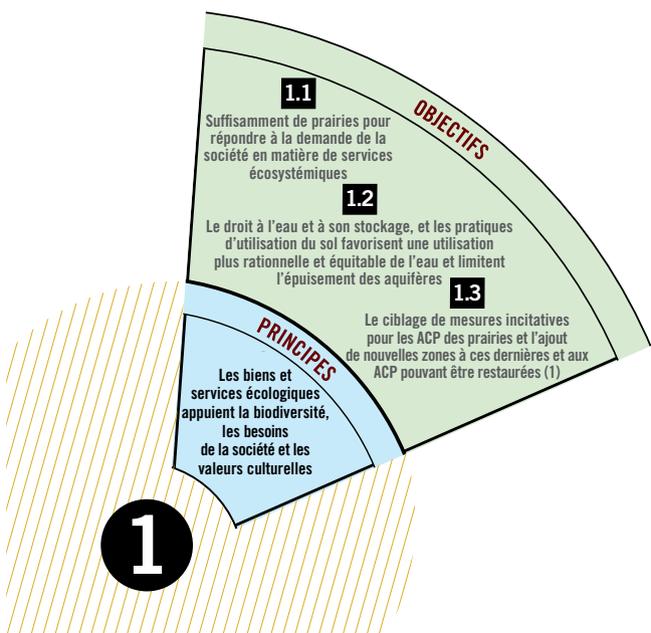


Avec l'amable autorisation de Trevor Hendri

1. Les biens et les services écologiques, les biens et les services écosystémiques, les services écologiques et les services écosystémiques qui sont utilisés de façon interchangeable dans ce document et devraient être compris dans le sens le plus large de leur définition.

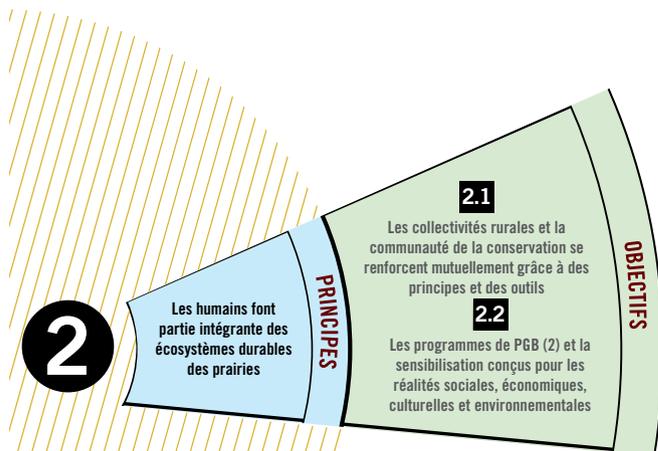
Principes et objectifs

La vision de l'Alliance des prairies d'Amérique du Nord est fondée sur un ensemble de principes fondamentaux pour une stratégie de conservation trinationale. Chaque principe (en gras ci-après) est associé à plusieurs objectifs (liste numérotée de sous-éléments) qui doivent être atteints pour assurer le respect des principes. Ces principes et objectifs aident les partenaires à évaluer si leur fonctionnement et leurs activités sont cohérents avec la réalisation de la vision d'ensemble.



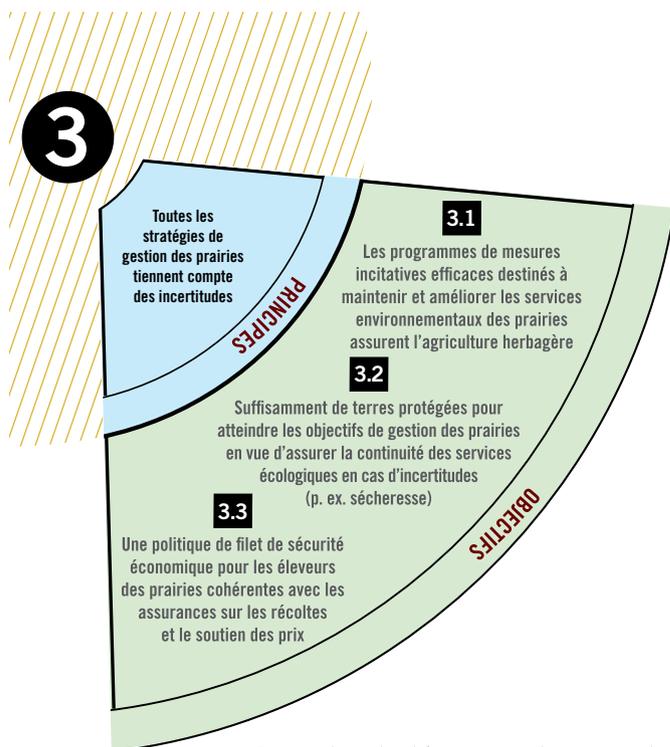
1. Les biens et services écologiques fournis par les prairies appuient la biodiversité, les besoins de la société et les valeurs culturelles.

- 1.1 Les prairies continentales et régionales doivent exister en quantité et en qualité suffisantes pour répondre à la demande de la société en matière de services écosystémiques.
- 1.2 Les droits à l'eau et à son stockage, et les pratiques d'utilisation du sol doivent favoriser une utilisation plus rationnelle et équitable de l'eau et limiter l'épuisement des aquifères.
- 1.3 Le ciblage de mesures incitatives pour la conservation et la restauration dans les aires de conservation prioritaires (ACP) des prairies comme base indispensable de planification de la conservation. D'autres prairies et secteurs clés nécessitant une restauration doivent être repérés et ajoutés aux ACP des prairies et aux ACP pouvant être restaurées.



2. Les êtres humains font partie intégrante des écosystèmes des prairies, et continueront d'en faire partie, ce qui se traduit par une hausse de la demande de capital naturel² et de produits secondaires.

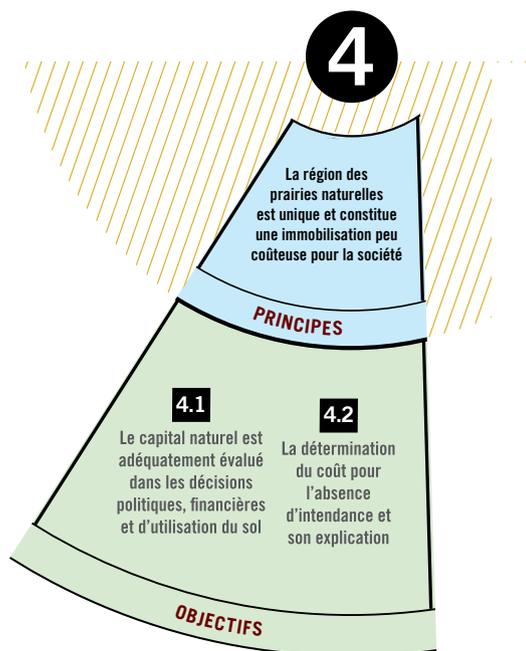
- 2.1 Les collectivités rurales et la communauté de la conservation doivent se renforcer mutuellement sur la base de principes et à l'aide d'outils.
- 2.2 Les programmes et la sensibilisation doivent être adaptés aux réalités sociales, économiques, culturelles et environnementales pour faciliter l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques (PGB).



3. Les stratégies de tous les niveaux de gestion des prairies tiennent compte des incertitudes, assurant ainsi la viabilité écologique et économique des écosystèmes des prairies.

- 3.1 Des programmes incitatifs efficaces liés au maintien et au renforcement des services écologiques fournis par les prairies sont nécessaires au soutien de la culture herbagère.
- 3.2 Une quantité suffisante de terres doit être protégée pour garantir l'atteinte des cibles de gestion des prairies, y compris des objectifs sur la population et l'habitat, afin d'assurer la pérennité des services écologiques malgré une série d'incertitudes contraignantes, pour compenser les exigences de capacité supplémentaire pendant des catastrophes naturelles comme les sécheresses.
- 3.3 Une politique qui fournit une série de filets de sécurité économique aux éleveurs des prairies cohérente avec les assurances sur les récoltes et le soutien des prix.

2. Le capital naturel est défini comme étant des ressources et des avantages indispensables, essentiels à la survie humaine et à l'activité économique, fournis par les écosystèmes. Le capital naturel est généralement divisé en (1) ressources renouvelables (cultures agricoles, végétation, faune et flore) et (2) ressources non-renouvelables (énergies fossiles et gisements miniers).

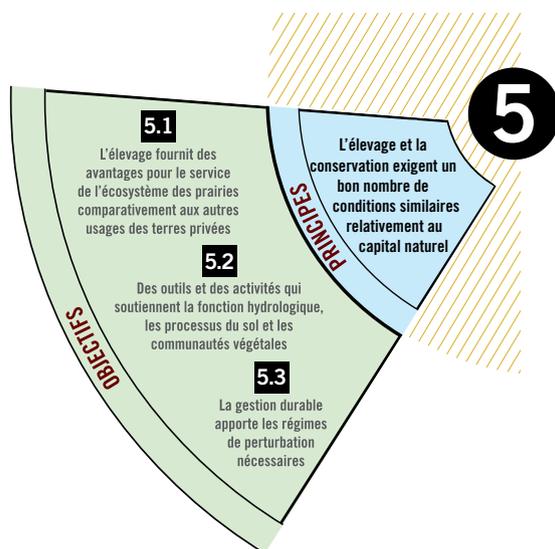


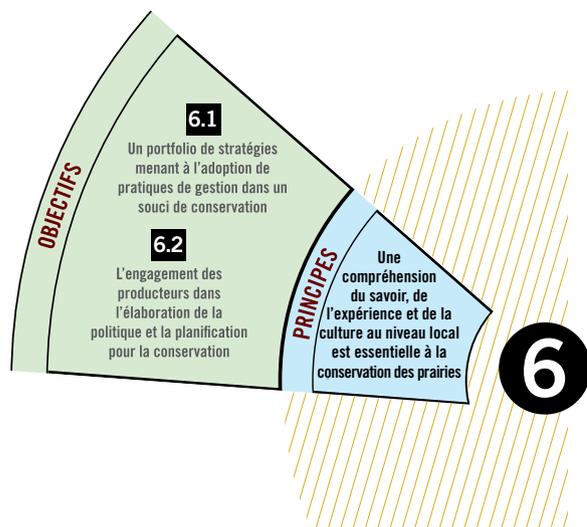
4. Les prairies naturelles représentent un atout unique en déclin qui fournit des services indispensables à la société, aux propriétaires et aux gestionnaires de terres.

- 4.1 Le capital naturel doit être adéquatement évalué (monétairement et autre) dans toutes les décisions politiques, financières et d'utilisation du sol.
- 4.2 Les coûts écologiques du changement d'utilisation du sol de l'élevage à l'agriculture et autres usages (c.-à-d., le coût de l'absence d'intendance) doivent être déterminés et les pertes doivent être prises en considération.

5. L'élevage et la conservation exigent un bon nombre de conditions similaires relativement au capital naturel pour des objectifs économiques, sociaux et écologiques durables.

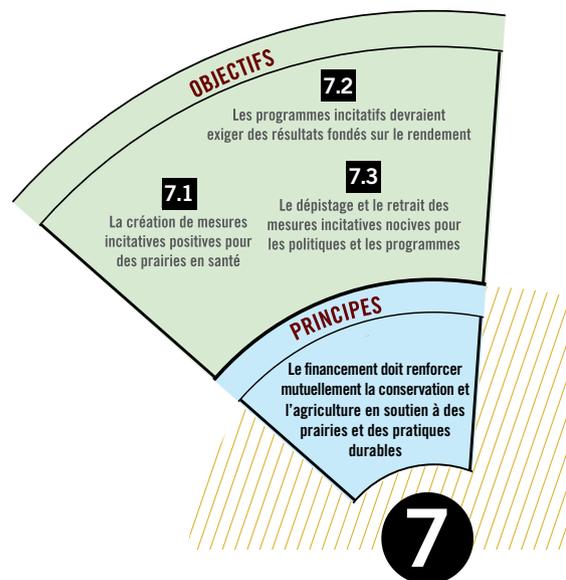
- 5.1 Incitation à l'élevage comme moyen efficace de préservation des services écosystémiques des prairies en faveur de la société comparativement à d'autres utilisations du sol sur des terres privées.
- 5.2 Promotion de l'utilisation d'outils et d'activités qui soutiennent la fonction hydrologique, les processus du sol et les communautés végétales.
- 5.3 Promotion de la gestion durable comme moyen efficace de fournir les régimes de perturbation nécessaires.





6. Une compréhension du savoir, de l'expérience et de la culture au niveau local est essentielle pour faire connaître l'importance de la conservation des prairies et des pratiques de gestion de terres durables.

- 6.1 Création d'un portfolio de stratégies menant à l'adoption de pratiques de gestion dans un souci de conservation basées sur les connaissances, l'expérience et la culture locales.
- 6.2 Engagement des producteurs dans l'élaboration de politiques et la planification pour la conservation.



7. Le financement doit renforcer mutuellement la conservation et l'agriculture en soutien à des prairies et des pratiques de gestion durables.

- 7.1 Création de mesures incitatives positives favorisant la viabilité, la résilience et la santé des écosystèmes des prairies.
- 7.2 Dépistage et retrait des mesures incitatives nocives dans les politiques et les programmes.
- 7.3 Les programmes incitatifs du gouvernement devraient exiger des résultats fondés sur des paramètres de rendement qui touchent l'origine des problèmes pouvant être de nature écologique, sociale ou économique.

Conditions propices

Les conditions propices fournissent des indicateurs à partir desquels les partenaires peuvent évaluer leur environnement d'exploitation. Là où ces conditions sont en place, la mise en œuvre d'actions propices au respect des principes mentionnés plus haut est accélérée ainsi que l'atteinte des objectifs pour la réalisation de la vision. Les conditions comprennent :



Avec l'amable autorisation de Courtney Couch

Boutelou gracieux

1. Un vaste appui du public à la conservation des prairies.
2. La conservation des prairies comme base de la culture d'élevage.
3. Les usages durables du sol dans les prairies naturelles représentent des solutions de recharge économiquement viables de l'utilisation du sol.
4. Les mesures incitatives pour la mise en place de programmes de conservation productifs et durables sont aussi performantes, ou même plus, que celles visant d'autres utilisations du sol.
5. La continuité de la politique de conservation des prairies qui fait le pont entre les cycles économiques et politiques.
6. Les réseaux de conservation des prairies d'Amérique du Nord qui facilitent la collaboration et l'échange d'information à tous les niveaux.

Priorités stratégiques pour concrétiser la vision

Les changements requis pour enrayer la perte de prairies en Amérique du Nord ne peuvent se réaliser qu'avec l'établissement d'objectifs et d'actions prioritaires. Ces cinq priorités sont d'une importance stratégique pour la concrétisation de la vision des prairies comme *écosystèmes sains et productifs qui servent au maintien des paysages en exploitation, à la conservation de la biodiversité et au dynamisme des collectivités*

rurales. Des objectifs concrets sont associés à chacune des priorités et un certain nombre de tâches possibles viennent appuyer la réalisation de chacun de ces objectifs. Les encadrés des pages suivantes indiquent ce qui peut aider ou nuire à l'atteinte de chacune des priorités stratégiques, ainsi que des exemples d'activités pouvant aider à l'accomplissement des tâches.



PRIORITÉ N° 1 : Faire participer la société, tant urbaine que rurale

BUTS

1. Accroître la compréhension et la valorisation du rôle des prairies pour la fourniture de services écologiques et la production alimentaire.
2. Diffusion des messages qui insistent sur les coûts écologiques et économiques associés à la perte de prairies.
3. L'étiquetage et la certification des élevages qui sont durables d'un point de vue écologique et économique et dont l'utilisation du sol est favorable aux prairies.

Ce qui aide

Joindre la société pour recueillir des appuis à long terme pour les prairies

Équipes interdisciplinaires centrées sur l'engagement envers les prairies

Une évaluation sur l'état des prairies dans tout le continent

Valorisation des prairies et sensibilisation

Matrice de pratiques bénéfiques de la chaîne d'approvisionnement du bœuf

Ce qui nuit

Absence d'efforts coordonnés pour joindre la société

Le gouvernement et l'industrie agricole ont des objectifs contradictoires

Manque d'information sur l'importance des prairies

Ne pas valoriser le coût de l'intendance (ou son absence) des prairies

Absence de mécanismes de valorisation et de certification d'un élevage durable

TÂCHE 1 : Mettre sur pied une structure de coordination trinationale, qui permettra une coopération efficace pour des prairies s'appuyant sur des projets existants soutenus par d'autres partenaires.

Exemple d'activité

Assurer le financement d'un coordinateur de l'Alliance trinationale des prairies d'Amérique du Nord et un soutien institutionnel

TÂCHE 2 : Mise en œuvre d'une campagne de marketing social et de communication liée aux prairies durables.

Exemple d'activité

Revoir les sondages socioéconomiques existants pour déterminer les attitudes prévalant en matière de conservation des prairies et le rôle des éleveurs. Synthétiser les résultats et déterminer les écarts.

TÂCHE 3 : Mettre en place des stratégies d'éducation centrées sur la durabilité des ressources et services écosystémiques des prairies.

Exemple d'activité

Créer un programme pour la gestion des fermes d'élevage dans les écoles rurales (p. ex. un module en mathématique pour déterminer la quantité de bétail adéquate)

PRIORITÉ N° 2 : Faire participer les intendants actuels et futurs du territoire agricole

BUTS

1. Reconnaître que l'élevage et la conservation se renforcent mutuellement.
2. Associer les éleveurs à la planification de la conservation et aux discussions sur la politique.
3. Souligner les liens entre la conservation et l'élevage et l'utilisation de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) à l'école primaire, leur diffusion et la sensibilisation à ces pratiques dans les collectivités rurales.

Ce qui aide

Capacité des gouvernements et des ONG à fournir des programmes et de l'appui

Fonds du gouvernement consacrés à la protection des pâturages et aux PGB

Des programmes d'éducation rurale actualisés qui valorisent la durabilité des prairies et les techniques qui leur sont profitables

Des programmes de sensibilisation et de formation par les pairs

Reconnaissance de l'intendance exemplaire

Ce qui nuit

Un coût prohibitif comme frein à l'engagement du gouvernement et des éleveurs

Manque de professionnels pour apporter un soutien technique aux éleveurs

Un désintérêt ou la non-capacité de fournir des programmes d'éducation et d'y participer

Absence de stabilité et de continuité des agences

Méconnaissance des avantages économiques des PGB

TÂCHE 1 : Renforcer le pouvoir des personnes et les encourager à devenir intendants de leurs terres et à trouver les ressources et les outils disponibles.

Exemple d'activité

Créer un centre d'information et un forum de discussion pour l'échange d'information technique et pratique (p. ex. les PGB) entre les trois pays, avec traduction au besoin



Avec l'amable autorisation de Courtney Couch

Herbe aux bisons

PRIORITÉ N° 3 : Améliorer la viabilité économique des fermes d'élevage

BUTS

1. Faire comprendre le fait que les éleveurs et les collectivités d'éleveurs économiquement viables sont la pierre angulaire du succès de la conservation.
2. Améliorer i) la rentabilité de la ferme d'élevage grâce à la création et la mise en œuvre d'une grande variété de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) axées sur les résultats; ii) les outils incitatifs qui aident à atteindre la parité économique avec d'autres usages du sol; iii) la compétitivité des mesures incitatives pour la conservation, des assurances contre les risques et autres programmes destinés aux éleveurs.

Ce qui aide

Nouveau financement pour les politiques de conservation et les programmes de mesures incitatives qui conviennent au modèle d'affaire de l'élevage

Recherche reliant les avantages de la production aux avantages de la conservation disponibles pour les éleveurs

Établissement de liens entre les producteurs et les consommateurs grâce à la diffusion des normes, certifications et marques

Diversification économique des éleveurs (p. ex. location de droits de chasse, écotourisme, minéralogie pour amateurs, observation des oiseaux)

Ce qui nuit

Manque de volonté de la société de payer pour des services écologiques qui les soutiennent

Plus de recherche sur la production des cultures que sur la gestion des prairies et la productivité

Manque de mesures incitatives pour le marché et de programmes incitatifs

TÂCHE 1 : Mettre en œuvre et appuyer des politiques qui améliorent la compétitivité économique des fermes d'élevage

Exemple d'activité

Trouver et évaluer les politiques et les programmes de chacun des pays qui fournissent des mesures incitatives qui sont positives ou néfastes pour la conservation des prairies

TÂCHE 2 : Utiliser la recherche de façon efficace pour faire avancer la conservation sur le terrain

Exemple d'activité

Créer des outils pour la prise de décision des éleveurs intégrant les résultats de la recherche et permettant l'évaluation des résultats possibles issus d'un changement dans la gestion

TÂCHE 3 : Améliorer la rentabilité par des mesures incitatives, le développement de marchés et la diversification

Exemple d'activité

Développer des mesures incitatives basées sur le marché pour favoriser l'appui des consommateurs à l'élevage dans des pâturages durables

PRIORITÉ N° 4 : Harmoniser les politiques agricoles et environnementales

BUTS

1. Éliminer les politiques et les mesures incitatives qui favorisent la perte de prairies.
2. Améliorer les marchés et les avantages pour d'autres usages du sol basés sur la culture herbagère avec l'amélioration des communications et du réseautage entre les agences gouvernementales et les différents mandats, et entre les divers paliers de gouvernement.
3. Intensifier l'engagement des agences gouvernementales agricoles et environnementales dans des initiatives pour la conservation.

Ce qui aide

Partenariat trinational comprenant les secteurs de l'agriculture et l'environnement

Sensibilisation du public et des décideurs aux coûts totaux y compris ceux des services écosystémiques

La politique d'immigration favorable du pays voisin réduit la pression sur l'utilisation du sol

Ce qui nuit

Objectifs sociétaux contradictoires qui nuisent aux actions de conservation dans les prairies

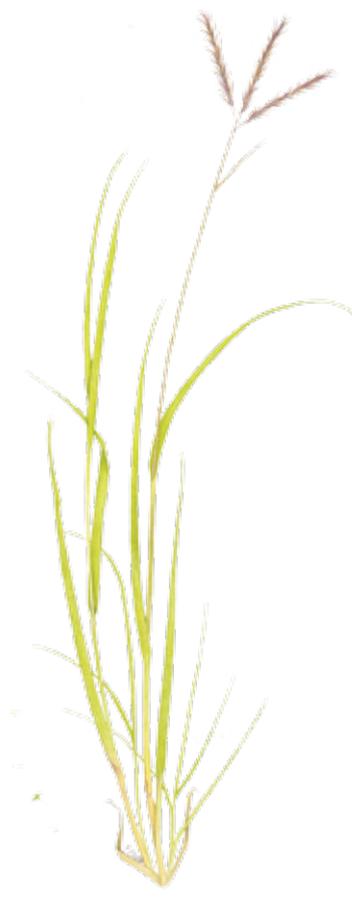
Les bilans et les prêts bancaires ne tiennent pas bien compte des services écosystémiques des prairies

La politique d'immigration défavorable du pays voisin augmente la pression sur l'utilisation du sol

TÂCHE 1 : Améliorer les communications, l'engagement des agences et des parties intéressées et le réseautage entre eux pour perfectionner la politique de conservation des prairies

Exemple d'activité

Élargir l'Alliance des prairies d'Amérique du Nord et officialiser l'adhésion



Avec l'amable autorisation de Courtney Couch

Barbon de Gérard

PRIORITÉ N° 5 :

Déterminer, accroître et améliorer l'applicabilité de la recherche et de la surveillance

BUTS

1. Approfondir et élargir la recherche et les efforts de surveillance pour mieux informer sur la conservation dans les paysages en exploitation, notamment : i) estimer la valeur des services écologiques; ii) cibler les PGB, la protection et la promotion des habitats, des espèces et des menaces prioritaires; iii) ajouter les composantes économiques et sociales requises à la recherche pour éclairer la prise de décisions en matière de politiques et promouvoir l'éthique de la conservation; iv) surveiller la programmation et les pratiques de conservation pour alimenter et améliorer l'efficacité.
2. Accroître le financement de la recherche et de la surveillance.
3. Engager les universités dans la recherche et la surveillance des prairies.
4. Divulguer les résultats des recherches et de la surveillance à des groupes clés.

Ce qui aide

Recherche appliquée et surveillance bien financées

Un accent sur les sciences sociales et de nouveaux programmes multidisciplinaires

La volonté de prendre en considération de nouvelles approches en conservation et en recherche

Ce qui nuit

La boucle de gestion adaptative est rarement complétée ou son financement est le premier à être sacrifié

Le manque de données et de protocoles cohérents pour l'analyse et l'accès du public

Le manque de données de base et d'analyse planifiée précédant un programme de surveillance pour comprendre les changements et les tendances

TÂCHE 1 : Cibler et élargir la recherche et la surveillance centrées sur l'amélioration de la viabilité des prairies

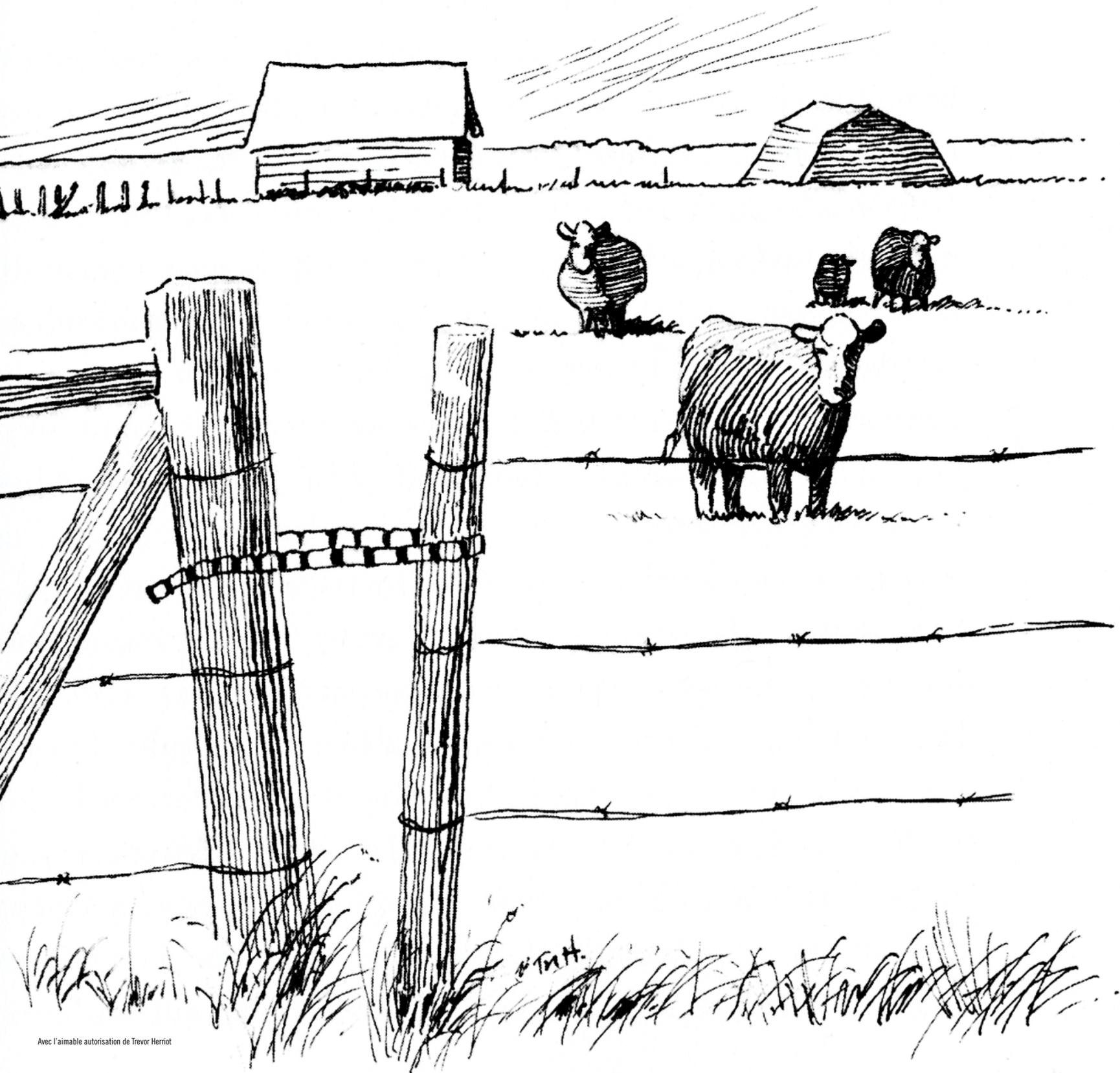
Exemple d'activité

Amélioration continue de la délimitation et de l'adoption d'aires de conservation prioritaires de prairies fondées sur les avancées scientifiques, les données disponibles et les menaces connues

TÂCHE 2 : Augmenter le financement de la recherche et de la surveillance, y compris en science sociale, pour mieux informer sur la conservation dans les paysages en exploitation

Exemple d'activité

Encourager les universités et autres instituts de recherche à s'engager et à étendre la recherche pour la conservation et la gestion durable des prairies





Invitation

Vous êtes invités à reprendre ces principes, ces priorités et ces objectifs fondamentaux et à les défendre en appui aux paysages en exploitation, à la conservation de la biodiversité et au dynamisme des collectivités rurales de l'Amérique du Nord.

En adoptant ce document-cadre, en tout ou en partie, vous contribuerez au maintien et à la conservation des prairies pour les générations présentes et futures.

Toutes nos contributions réunies serviront au soutien des prairies d'Amérique du Nord comme

écosystèmes écologiquement sains et productifs, à l'obtention de l'appui du public et des institutions requis pour poursuivre sur la lancée pour la conservation des prairies, et à une plus grande sensibilisation sur l'importance écologique et économique de prairies durables.

L'ensemble de nos actions garantiront, au sein d'une voix collective et d'une solide alliance, des prairies en santé pour toujours.

**Nous remercions particulièrement tous les participants
qui ont contribué à l'élaboration de *L'Alliance des prairies
d'Amérique du Nord: Un cadre pour le changement***

Humberto Berlanga García (*Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad*)

Gerardo Bezanilla Enríquez (*Universidad Autónoma de Chihuahua*)

Elco Salvador Blanco Madrid (*Agro Cultura Empresarial*)

Pedro Angel Calderon Dominguez (*Rocky Mountain Bird Observatory*)

Jim Chu (*US Forest Service*)

Roger Cogan (*Appleton-Whittell Research Ranch of the National Audubon Society*)

Lizardo Cruz Romo (*Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas*)

Brenda Christine Dale (*Service canadien de la faune d'Environnement Canada*)

Mauricio De la Maza Benignos (*Pronatura Noreste*)

Garry Donaldson (*Service canadien de la faune d'Environnement Canada*)

Kevin Ellison (*Wildlife Conservation Society*)

Antonio Esquer Robles (*The Nature Conservancy*)

Larry Fisher (*University of Arizona, School of Natural Resources and the Environment*)

Guy Foulks (*U.S. Fish and Wildlife Service*)

Kevin France (*Alberta Environment and Sustainable Resource Development*)

Sally Gall (*Buenos Aires National Wildlife Refuge*)

Mateo Giner Mendoza (*Rancho Epigmenia*)

Renny Grilz (*Conservation de la nature Canada*)

Kerry Grisley (*Alberta Fish & Game Association*)

Mary Gustafson (*American Bird Conservancy*)

Juan Carlos Guzmán Aranda (*Alianza Regional para la Conservación de Pastizales del Desierto Chihuahuense*)

Sarah Heiberg (*Commission de coopération environnementale*)

Jurgen Hoth (*Alianza Regional para la Conservación de Pastizales del Desierto Chihuahuense*)

Curtis Hullick (*The Manitoba Habitat Heritage Corporation*)

Fawn Jackson (*Association canadienne des éleveurs de bovins*)

Genevieve Johnson (*Desert Landscape Conservation Cooperatives*)

Pedro Jurado Guerra (*Instituto Nacional de Investigaciones Forestales, Agrícolas y Pecuarias*)

Linda Kennedy (*Audubon Appleton-Whittell Research Ranch*)

Duane Kriese (*U.S. Fish and Wildlife Service*)

Ken Kriese (*U.S. Fish and Wildlife Service*)

Tracy Kupchenko (*ESRD-Rangeland Management Branch*)

Ben Larson (*National Wildlife Federation*)

Gregory Levandoski (*Rocky Mountain Bird Observatory*)

Tanya Luszc (*Partners in Flight BC*)

Michael Margo (*United States Department of Agriculture -NRCS*)

Amy Markstein (*Bureau of Land Management*)

Brian Martin (*The Nature Conservancy*)

Willis Donald McLennan (*Alberta Forage Industry Network*)

Alicia Melgoza Castillo (*Universidad Autónoma de Chihuahua*)

Robert Mesta (*Sonoran Joint Venture*)

Susan Michalsky (*Ranchers Stewardship Alliance*)

Rod Mondt (*Sky Island Alliance*)

Carlos Raúl Morales Nieto (*Instituto Nacional de Investigaciones Forestales, Agrícolas y Pecuarias*)

Tara Mulhern Davidson (*Agriculture et Agroalimentaire Canada*)

Larry L. Norris (*Desert Southwest Cooperative Ecosystem Studies Unit*)

Arvind Panjabi (*Rocky Mountain Bird Observatory*)

Justin Pepper (*National Audubon Society*)

Duane Pool (*Rocky Mountain Bird Observatory*)

Ronald (Ron) Pulliam (*University of Georgia*)

Adrián Quero Carrillo (*Colegio de Postgraduados*)

Óscar Ramírez Flores (*Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas*)

Karen Richardson (*Commission de coopération environnementale*)

Aimee Roberson (*Desert Landscape Conservation Cooperatives*)

Tahnee Robertson (*Southwest Decision Resources*)

Vicente Rodríguez Contreras (*Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad*)

Roberto Rodríguez Salazar (*Universidad Autónoma de Chihuahua*)

Homer Sanchez (*United States Department of Agriculture -NRCS*)

Martin Sanchez Vilchis (*Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas*)

Itzia Sandoval (*Commission de coopération environnementale*)

Forrest Sherman (*Southwestern Arid Grassland Ecology*)

Karen Simms (*Bureau of Land Management*)

Dean Smith (*Association of Fish and Wildlife Agencies*)

Daniel Svingen (*US Forest Service*)

Jesús Terrazas Rico (*Asociación Ganadera Local de Ascensión*)

Tamara Thies (*National Cattlemen's Beef Association*)

William Van Pelt (*Western Association of Fish and Wildlife Agencies*)

Lilia Vela Valladares (*Pronatura Noreste*)

Jesús Villa Perches (*Ejido Lajitas NCPE*)

Allison Vogt (*Association of Fish and Wildlife Agencies*)

Donald Watson (*Alberta Fish & Game Association*)

Sarah Wren (*Service canadien de la faune d'Environnement Canada*)

Karen Yarza Sieber (*Fonds mondial pour la nature*)



Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9
Tél. 514.350.4300 Téléc. 514.350.4314
info@cec.org / www.cec.org